

Centre de santé et de services sociaux
Jeanne-Mance

Centre affilié universitaire

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

MISE AU POINT SUR LA SITUATION AU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CSSS) JEANNE-MANCE

Montréal, le 30 septembre 2010 - À la suite de la parution de plusieurs reportages, le Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance souhaite rassurer la population, les usagers et les membres du personnel. Pour la directrice générale, Sylvie Simard, cette mise au point est rendue nécessaire en raison de certaines informations erronées qui circulent en ce moment.

L'équilibre budgétaire : une obligation légale

La décision de la direction et du conseil d'administration d'adopter un plan de retour à l'équilibre budgétaire répond à une exigence légale. En effet, la Loi sur l'équilibre budgétaire adoptée en 1996 stipule que les établissements sont tenus d'adopter chaque année un budget en surplus ou en équilibre.

Au CSSS Jeanne-Mance, le déficit structurel a atteint environ 7,5 millions de dollars cette année. Pour y faire face, le conseil d'administration a adopté, en juin dernier, un plan de retour à l'équilibre budgétaire qui s'étalera sur deux ans.

Ce plan a été produit après une analyse rigoureuse de tous les secteurs d'activités du CSSS. Il respecte en tout point l'obligation de l'établissement d'offrir des services de qualité et sécuritaires, tant dans ses centres d'hébergement que dans la communauté (CLSC). Ce plan a été déposé à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, qui l'appuie.

Les faits sur la démarche de retour à l'équilibre

Il est important de corriger certaines informations erronées qui ont circulé au sujet de la situation au Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or. Contrairement à ce qui a été affirmé, il y a 189 résidents dans cette installation. Depuis la réorganisation, l'équipe de nuit se compose de deux infirmières, dont une coordonnatrice, d'une infirmière auxiliaire, de neuf préposés aux bénéficiaires, soit un par étage et d'un gardien de sécurité. Il est donc faux d'affirmer qu'il n'y a qu'une infirmière sur place pour 200 résidents. Au contraire, le ratio de personnel est équivalent ou supérieur à ce qui se trouve ailleurs, dans les autres centres d'hébergement du Québec.

Sur les services en hébergement - Les décisions reposent sur la réorganisation du travail. Dans certains des sept centres d'hébergement, du personnel a été ajouté alors que dans d'autres, les effectifs ont été ajustés à la baisse en fonction de l'évaluation de la clientèle. Il faut noter que cette réorganisation se fait en collaboration avec les équipes de travail et que la recherche de solutions novatrices est privilégiée.

Sur les services de maintien à domicile - En ce qui concerne l'aide à domicile, le CSSS Jeanne-Mance évalue les besoins et offre les services requis pour maintenir les personnes dans leur milieu naturel le plus longtemps possible. En ce qui concerne les services qui ne sont pas requis pour le maintien de la personne dans son milieu mais qui sont utiles à son bien-être ou à celui de ses proches aidants, ils seront évalués. Si le CSSS ne dispose pas des ressources suffisantes, ces personnes seront inscrites en liste d'attente. Par ailleurs, le CSSS Jeanne-Mance maintient sa collaboration avec les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale qui offrent du soutien aux personnes âgées du territoire.

Pour madame Sylvie Simard, directrice générale du CSSS : « Au terme de cette démarche, nous serons en mesure de mieux utiliser nos ressources ainsi que les compétences de notre personnel. Nous sommes convaincus que nous pourrions maintenir et même améliorer dans certains cas, la qualité des services offerts à nos résidents, à nos usagers et à l'ensemble de la population de notre territoire. Il est donc essentiel de poursuivre nos efforts afin d'y arriver le plus rapidement possible. »

Source :
Information :
Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance
Martine Dubois, coordonnatrice du Service des communications
514 525-1900, poste 6385